

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

GAUMONT

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 33 774 376 €.

Siège social : 30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly.

562 018 002 R.C.S. Nanterre. — APE : 921 C.

Siret : 562 018 002 00013.

A. — Bilan consolidé.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/05	31/12/04
Ecarts d'acquisition	3.1	544	544
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	3.2	86 946	99 241
Autres immobilisations incorporelles	3.3	719	935
Immobilisations corporelles	3.4	34 893	35 049
Mises en équivalence	3.5	137 510	132 412
Immobilisations financières	3.6	835	870
Impôts différés actif	3.13	2 804	3 216
Actif non-courant		264 251	272 267
Créances clients	3.7	36 002	43 690
Autres créances	3.8	21 535	25 332
Valeurs mobilières de placement			72
Disponibilités		4 962	2 149
Actif courant		62 499	71 243
Total actif		326 750	343 510

Passif	Note	31/12/05	31/12/04
Capital		33 774	33 054
Réserves et résultat (part du Groupe)		156 501	145 935
Capitaux propres (part du Groupe)		190 275	178 989
Intérêts minoritaires		2 645	2 595
Capitaux propres	3.9	192 920	181 584
Provisions pour retraites et assimilés	3.10	1 411	1 102
Impôts différés passif	3.13	12 356	15 304
Autres dettes non-courantes	3.12	3 470	5 278
Passif non-courant		17 237	21 684
Provisions pour risques et charges	3.10	2 014	3 669
Dettes financières à moins d'un an	3.11	48 188	74 893

Fournisseurs	3.12	21 305	19 199
Autres dettes	3.12	45 086	42 481
Passif courant		116 593	140 242
Total passif		326 750	343 510

II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/05	31/12/04 (1)
Chiffre d'affaires	4.1.1	100 232	84 898
Achats		-766	-458
Frais de personnel		-11 757	-12 807
Autres charges d'exploitation nettes		-34 346	-25 435
Amortissements et provisions nets		-55 264	-44 110
Résultat d'exploitation	4.1.2	-1 901	2 088
Autres produits des activités ordinaires nets	4.2	376	642
Résultat des activités ordinaires		-1 525	2 730
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		84	25
Coût de l'endettement financier brut		-1 865	-1 539
Coût de l'endettement financier net		-1 781	-1 514
Produits financiers nets	4.3	2 846	2 066
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3.5.2	5 507	6 147
Résultat avant impôts		5 047	9 429
Impôts	4.4	2 243	-221
Résultat net des activités ordinaires		7 290	9 208
Part des minoritaires		92	17
Part du groupe		7 198	9 191
Résultat net (part du groupe) par action			
Nombre moyen d'actions en circulation	4.5	4 199 297	4 122 338
En euros par action		1,71	2,23
Résultat net (part du groupe) dilué par action			
Nombre potentiel moyen d'actions	4.5	4 506 947	4 335 238
En euros par action		1,60	2,12

(1) Le crédit d'impôt cinéma antérieurement classé en "Impôts" est désormais inclus dans le résultat d'exploitation sous la rubrique "Autres charges d'exploitation nettes". Le montant 2004 tel qu'il figure dans le rapport de transition aux normes IAS/IFRS publié en juillet 2005 (K€ 202) a été reclassé afin d'assurer une bonne comparabilité.

III. — Variation des capitaux propres consolidés.

(En milliers d'euros.)

Variation des capitaux propres	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres (2)	Total capitaux propres		
Au 1er janvier 2004	32 966	17 855	95 782	24 161	170 764	2 579	173 343
Opérations sur capital	88	343			431		431

Dividendes			-1 236		-1 236		-1 236
Résultat net de l'exercice			9 191		9 191	17	9 208
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				-157	-157		-157
Autres			-4		-4		-4
Variation de périmètre						-1	-1
Au 31 décembre 2004	33 054	18 198	103 733	24 004	178 989	2 595	181 584
Opérations sur capital	720	4 768			5 488		5 488
Paiements fondés sur des actions		821			821		821
Dividendes			-2 479		-2 479		-2 479
Résultat net de l'exercice			7 198		7 198	92	7 290
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				273	273		273
Variation de périmètre			-15		-15	-42	-57
Au 31 décembre 2005	33 774	23 787	108 437	24 277	190 275	2 645	192 920

(1) Primes d'émission, primes d'apport, primes de fusion, réserves légales.

(2) Résultats enregistrés directement en capitaux propres incluant les réévaluations sur immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et IAS 38) et les variations d'écarts de conversion.

IV. — Tableau des flux de trésorerie consolidés.

(En milliers d'euros.)

	31/12/05	31/12/04
Opérations d'exploitation :		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	7 290	9 208
Dotations nettes aux amortissements et provisions	57 313	44 107
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-36	30
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	821	
Résultat net des cessions d'immobilisations	-374	-718
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5 507	-6 147
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	504	458
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts	60 011	46 938
Coût de l'endettement financier net	1 781	1 514
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	-2 243	221
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts	59 549	48 673
Impôts versés	-77	-267
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	11 534	-16 645
(A) Flux net de trésorerie généré par l'activité	71 006	31 761
Opérations d'investissement :		
Cessions d'immobilisations	796	1 507
Acquisitions d'immobilisations	-46 437	-78 392
Variation des dettes sur immobilisations	880	-486
Incidence des variations de périmètre		-872
(B) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-44 761	-78 243
Opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de Gaumont	-2 479	-1 236
Augmentation de capital	5 488	431
Variation des dettes financières	-25 305	44 736
Dividendes versés aux minoritaires		
(C) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-22 296	43 931

(D) Incidence des variations des cours des devises	191	-127
Variation globale de la trésorerie : (A) + (B) + (C) + (D)	4 140	-2 678
Trésorerie d'ouverture	368	3 046
Trésorerie de clôture	4 508	368
Se décomposant en :		
Valeurs mobilières de placement		72
Disponibilités	4 962	2 149
Concours bancaires courants	-454	-1 853

V. — Annexe aux comptes consolidés.

1. Le groupe Gaumont.

1.1. Activité du groupe. — Gaumont et ses filiales ont pour activité principale la production, la distribution de films, l'exploitation de droits et l'exploitation de salles de cinéma à travers la société EuroPalaces mise en équivalence.

1.2. Périmètre de consolidation.

1.2.1. Evolution du périmètre de consolidation. — Les variations de périmètre intervenues entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 sont les suivantes :

— La prise de participation complémentaire dans la société Gaumont Images a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 99,88% à 100%, portant corrélativement le pourcentage d'intérêt du groupe dans la société Gaumont Images 2 de 99,96% à 100% ;

— La prise de participation complémentaire dans la société Gaumont Images 4 a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 99,3% à 100%, portant corrélativement le pourcentage d'intérêt du groupe dans la société Gaumont Images 3 de 99,65% à 100%.

Par ailleurs, la société Les Films du Livradois a été dissoute début février 2005 avec transmission universelle de son patrimoine à son associée unique Gaumont.

1.2.2. Sociétés consolidées.

Société et forme	Siège social	Siren	% Intérêt	% Contrôle	Méthode intégration
Société-mère :					
Gaumont sa	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	562 018 002	100,00	Sté-mère	I.G.
Sociétés françaises :					
Production Cinéma et Télévision :					
Gaumont Images sa	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	390 182 723	100,00	100,00	I.G.
Gaumont Images 2 sas	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	389 464 322	100,00	100,00	I.G.
Gaumont Images 3 sas	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	393 417 787	100,00	100,00	I.G.
Gaumont Images 4 sa	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	393 928 916	100,00	100,00	I.G.
Gaumont International sarl	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	340 538 693	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Dauphin sarl	5, rue du Colisée, 75008 Paris	352 072 904	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Loup snc	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	322 996 257	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Livradois sarl	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	305 149 924	100,00	100,00	I.G.
Prestations et Services sarl	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	612 022 004	100,00	100,00	I.G.
Archives :					
Gaumont Pathé Archives sas	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	444 567 218	57,50	57,50	I.G.
Distribution :					
Gaumont Columbia Tristar Films gie	5, rue du Colisée, 75008 Paris	477 486 569	50,00	50,00	M.E.Q.
Gaumont Vidéo snc	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	384 171 567	100,00	100,00	I.G.

Exploitation :					
Europalaces sas	21, rue François 1er, 75008 Paris	392 962 304	34,00	34,00	M.E.Q.
Editions musicales :					
Editions La Marguerite sarl	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	602 024 150	100,00	100,00	I.G.
Immobilier :					
Forest sci	30, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine	785 421 801	100,00	100,00	I.G.
Sociétés étrangères :					
Etats-unis :					
Gaumont inc	322 West 57th Street, New York, NY 10019	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.
Lincoln cinema associates	1886 Broadway, New York, NY 10023	Etats-Unis	31,95	31,95	M.E.Q.
<i>I.G. : Intégration globale.</i>					
<i>M.E.Q. : Mise en équivalence.</i>					

2. Principes et méthodes comptables.

2.1. Principes généraux. — En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Gaumont au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont présentés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. L'information comparative au 31 décembre 2004 a été établie selon les mêmes principes.

Les normes IFRS ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 à l'exception de certaines exemptions prévues par la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS » :

- Évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2004 de certains terrains et constructions ;
- Non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;
- Comptabilisation dans les capitaux propres d'ouverture des écarts actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existant au 1er janvier 2004 ;
- Non retraitement des plans d'options de souscription attribués par le groupe à certains de ses dirigeants et salariés émis avant le 7 novembre 2002 ;
- Reclassement des réserves de conversion au 1er janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement, dans les réserves consolidées.

Les comptes consolidés du groupe publiés avant l'exercice 2005, et notamment ceux de l'exercice 2003, étaient établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-02 du comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999, homologué par arrêté du 22 juin 1999. Ils sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 29 avril 2005.

2.2. Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. — Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.3. Consolidation. — Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gaumont et de ses filiales.

La norme IAS 27 définit une filiale comme une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés intègrent les comptes de Gaumont et de ses filiales après élimination des soldes et opérations intra-groupe. Cette élimination est pratiquée au prorata de l'intérêt du Groupe dans l'entreprise pour les filiales consolidées par intégration proportionnelle.

2.3.1. Intégration globale. — Les sociétés dans lesquelles Gaumont exerce directement ou indirectement un contrôle sont intégrées globalement. La méthode de l'intégration globale mise en oeuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

2.3.2. Mise en équivalence. — Les sociétés dans lesquelles Gaumont exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. Les titres des sociétés ne remplissant pas les critères définis ci-dessus sont inscrits en « Immobilisations financières ». L'intégration éventuelle de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

2.4. Méthode de conversion des éléments en devises.

2.4.1. Etats financiers des filiales étrangères. — Les filiales étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale.

Leur bilan est converti au cours de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours de change moyen de la période clôturée. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en « Ecarts de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.4.2. Opérations en devises. — La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en compte de résultat.

2.5. Regroupements d'entreprises. — Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2004) conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2004 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés (y compris pour la part des minoritaires). L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisé en écart d'acquisition.

2.6. Ecarts d'acquisition. — La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le groupe se donne jusqu'à la clôture du deuxième exercice suivant la date d'acquisition pour finaliser l'analyse des écarts de première consolidation.

Les écarts d'acquisition font l'objet, à chaque clôture annuelle, d'un test de dépréciation : leur valeur nette comptable est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale estimée à partir des valorisations de marché basées sur une méthode de multiple de chiffre d'affaires et la valeur d'utilité déterminée en utilisant la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés des filiales. Concernant le cas particulier de l'activité exploitation en salles, le Groupe applique une méthode conforme aux usages de la profession, qui consiste à déterminer la valeur recouvrable selon deux méthodes d'évaluation :

— L'une fondée sur un multiple du chiffre d'affaires ;

— L'autre basée sur un multiple de l'Ebitda normatif diminué de la dette nette.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges des activités ordinaires ».

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « Mises en équivalence ».

2.7. Immobilisations incorporelles et corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

2.7.1. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles. — La valeur brute des films et productions télévisuelles comprend le coût de l'investissement réalisé par les sociétés du groupe supporté au titre des :

— Productions de films destinées à être exploitées, en France ou à l'étranger, par tous procédés audiovisuels ;

— Coproductions françaises ou étrangères ;

— Acquisitions des droits permettant l'exploitation d'oeuvres audiovisuelles.

Les amortissements sont calculés en appliquant à la valeur nette comptable au 1er janvier le ratio recettes nettes acquises dans l'exercice / recettes nettes totales. Les recettes nettes totales comprennent, sur une durée de dix ans d'exploitation, la part revenant au groupe des recettes nettes acquises dans l'exercice et des recettes nettes prévisionnelles. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la Direction et ajustées, si nécessaire, en tenant compte des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la date de clôture des comptes.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes nettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

De même, une provision pour dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours s'il s'avère que le budget initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif ou si pour des films ayant été exploités entre la clôture et l'arrêt des comptes, l'estimation des recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement.

Les amortissements dérogatoires pratiqués sur les films et figurant en provisions réglementées dans les comptes sociaux sont retraités, conformément aux principes d'établissement des comptes consolidés, afin de les neutraliser au niveau du résultat consolidé.

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) sont comptabilisés en charges.

2.7.2. Frais préliminaires. — Les frais préliminaires représentent les frais de recherche de sujets, talents, et repérages nécessaires au développement de la production engagés avant la décision de tournage.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais préliminaires sont désormais enregistrés en charges de l'exercice.

2.7.3. Autres immobilisations incorporelles. — Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans. Figurent également dans cette rubrique les droits musicaux qui sont amortis sur deux ans : 75% la première année et 25% la suivante, ou linéairement sur cinq ans dans le cas de rachat de catalogues.

2.7.4. Immobilisations corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition à l'exception de certaines immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 1978.

Le groupe a opté dans le cadre de la première application des normes IFRS (IFRS 1) pour la réévaluation à la juste valeur de certains terrains et constructions situés au coeur du quartier des affaires parisiens. Il s'agit :

— Du siège social de Gaumont sis à Neuilly-sur-Seine ;

— Du siège social de Gaumont Columbia TriStar Films sis rue du Colisée à Paris (8°) ;

— Du cinéma Gaumont Ambassade situé sur les Champs-Élysées à Paris.

Ces réévaluations ont été réalisées sur la base d'expertises indépendantes.

Les réévaluations positives sont créditées en capitaux propres sous la rubrique « Ecarts de réévaluation ». Les réévaluations négatives qui viennent directement compenser une réévaluation positive antérieure pour un même actif sont directement comptabilisées en contrepartie de la réévaluation positive sous la rubrique « Ecarts de réévaluation » en capitaux propres.

La norme IAS 16 prévoit notamment :

— L'amortissement des immobilisations sur leur durée prévue d'utilisation ;

— La comptabilisation et l'amortissement séparés de composants individuellement significatifs.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Durées d'utilisation, en années :

Constructions (1)	25 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

(1) Les constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre du passage aux normes IFRS sont amorties sur 40 ans à compter de la première application de ces normes.

2.8. Mises en équivalence. — Le poste « Mises en équivalence » est représentatif de la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) ré-estimés éventuellement des écarts d'évaluation des sociétés concernées.

En application de la norme IAS 28, ce poste comprend également les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence (cf note 2.6). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Résultat des sociétés mises en équivalences ».

2.9. Immobilisations financières.

Cette catégorie inclut :

— Les titres de participation :

Ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

— Les créances rattachées à des participations, les prêts « Aide à la construction », les autres prêts, les dépôts et cautionnements :

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement.

2.10. Dépréciation des actifs. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les valeurs comptables des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont testées dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d'acquisition.

Si un indice de perte de valeur existe, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

2.11. Clients et autres créances. — Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.12. Valeurs mobilières de placement. — Ce poste est uniquement constitué de parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", elles sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie »).

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie comptabilisée au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les caisses.

2.14. Provisions pour risques et charges. — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision pour risques et charges est constituée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, au bénéfice de ce tiers, et que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif.

2.15. Engagements de retraite et assimilés. — Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite du groupe vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du groupe. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment :

— Des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différents catégories de personnel ;

— D'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante-trois ans pour les cadres et agents de maîtrise et soixante et un ans pour les employés ;

— Du taux de rotation ;

— Des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;

— D'un taux de revalorisation annuel des salaires ;

— De l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques ;

— D'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 4,23% a été retenu au 31 décembre 2005.

Le groupe évalue également ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté. La valeur de ses engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses utilisées pour les évaluations des indemnités de fin de carrière décrites ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes sociaux.

2.16. Plans de souscription d'actions. — Des options de souscription d'actions sont accordées à certains dirigeants et salariés du groupe qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions », les options sont évaluées à la date d'octroi sur la base du modèle mathématique de Black & Scholes. Cette valeur est enregistrée en "Frais de personnel" linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres. Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2004 sont évalués et comptabilisés en "Frais de personnel". Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

2.17. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux sont constatés lorsque leur probabilité de récupération est considérée comme suffisamment certaine.

Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur utilisation future n'est pas probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts en vigueur à la date de clôture.

2.18. Instruments financiers dérivés. — Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments comprennent des accords de swap de taux d'intérêt, ainsi que des options de change, qui ne sont pas considérés dans le cadre de la norme IAS 39 comme des instruments de couverture.

En conséquence, la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée au bilan en « Autres créances » ou « Autres dettes » (selon qu'elle se traduit par une plus-value ou une moins-value latente).

La variation de juste valeur est enregistrée en résultat financier.

2.19. Evaluation des passifs financiers. — Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'endettement financier très court terme (lignes de crédit), pour lequel cette évaluation ne se justifie pas.

2.20. Soficas. — Les « Parts producteurs » des Soficas garanties par Gaumont sont inscrites pour leur valeur nominale, conformément à la norme IAS 20, au passif du bilan au poste "Autres dettes courantes". Les reversements des parts de recettes auxquelles elles ont droit sont imputés directement sur ce poste.

2.21. Structure du bilan consolidé. — L'application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » rend obligatoire la distinction courants/non-courants des éléments de bilan.

En conséquence, le bilan présente sans distinction entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an :

— Les actifs courants qui sont ceux que le groupe s'attend à réaliser ou à consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres actifs sont considérés comme des actifs non-courants.

— Les passifs courants qui sont ceux dont le groupe s'attend à ce qu'ils soient réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres passifs sont considérés comme des passifs non-courants.

2.22. Information sectorielle. — En application d'IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique.

Le groupe Gaumont exerce son activité dans deux secteurs, la production et l'exploitation d'oeuvres audiovisuelles, et l'exploitation de salles de cinéma à travers la société EuroPalaces mise en équivalence.

2.23. Chiffre d'affaires.

2.23.1. Salles France. — Les locations de films aux salles de cinéma sont constatées sur la base des locations hebdomadaires.

2.23.2. Télévision France.

2.23.2.1. Pré-ventes. — Les pré-ventes sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats, et à la date d'acceptation du matériel de diffusion.

2.23.2.2. Autres ventes. — Les ventes de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises sont comptabilisées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats de cession, à la date d'acceptation du matériel de diffusion et à partir de l'ouverture des droits.

2.23.3. International. — Les cessions de droits à l'étranger sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats, à la date de livraison du matériel, à partir de l'ouverture des droits et sur la base des redditions de comptes lorsque le contrat prévoit le versement d'un pourcentage sur les recettes provenant de l'exploitation de l'[U+x009c]uvre par le client.

2.23.4. Vidéo France. — Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés et des remises accordées aux clients.

Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est inscrit en produits constatés d'avance au bilan au poste « Autres dettes ».

2.24. Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie. — Les films sont générateurs de soutien financier du fait de leur exploitation commerciale en salles, de leur diffusion télévisuelle et de leur exploitation vidéo. Le soutien financier à la production, à la distribution et à l'édition vidéo est enregistré au même rythme que le chiffre d'affaires des films qui le génèrent. Il est comptabilisé à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en contrepartie d'une subvention d'exploitation. Le fonds de soutien investi dans la production de nouveaux films est comptabilisé en diminution du poste « Autres créances ».

2.25. Crédit d'impôt cinéma. — Le crédit d'impôt cinéma, octroyé à compter de l'exercice 2004, et visant à encourager les sociétés de production à réaliser sur le territoire français les travaux d'élaboration et de production de leurs oeuvres cinématographiques, est constaté dans les comptes consolidés en résultat d'exploitation à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre concernée.

Depuis la publication du rapport de transition, un reclassement du crédit d'impôt cinéma de K€ 202 a été opéré de la rubrique « Impôts » à la rubrique « Autres charges d'exploitation nettes », au 31 décembre 2004, pour des raisons de comparabilité.

2.26. Résultat des activités ordinaires. — Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat d'exploitation, les autres produits ou charges des activités ordinaires, comprenant les résultats sur cessions et les dépréciations d'actifs non-courants incorporels (y compris les écarts d'acquisition) et corporels. Sont également inclus dans le résultat des activités ordinaires les produits et les charges liés aux contrats de production Fund et de Sale & Lease Back contractés dans le cadre du financement de certains films lorsque l'ensemble des conditions permettant de reconnaître ces produits et charges sont réunies.

2.27. Coût de l'endettement financier net. — Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières brutes et les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.28. Autres produits et charges financiers. — Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation, classés dans le résultat d'exploitation), les dividendes reçus des participations non consolidées, les résultats sur cessions et les dépréciations des actifs financiers non-courants.

2.29. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence. — Les résultats des tests de dépréciation concernant les écarts d'acquisition sur titres mis en équivalence font partie du résultat présenté sur cette ligne.

2.30. Résultat par action. — Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période clôturée.

Le résultat par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période clôturée augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions attribuées à la date de clôture.

Lorsque le résultat de l'exercice est une perte, le nombre dilué par action est calculé sur le nombre d'actions à la clôture, compte-tenu du caractère relatif de l'exercice des options de souscription d'actions.

3. Notes sur le bilan consolidé.

3.1. Ecart d'acquisition.

	31/12/05	31/12/04
Valeur brute	1 815	1 815
Amortissements	-1 271	-1 271
Valeur nette	544	544

Les écarts d'acquisition concernent la société Les Films du Dauphin.

Le suivi des valeurs de ces écarts d'acquisition, selon la méthodologie décrite à la note 2.6, n'a pas fait apparaître de perte de valeur. Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

3.2. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04
		+	-	Autres (1)	
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	1 250 797	50 808		4 832	1 195 157
Productions en cours	697	697		-4 832	4 832
Valeur brute	1 251 494	51 505			1 199 989
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	-1 147 198	-54 682			-1 092 516
Amortissements	-1 147 198	-54 682			-1 092 516
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	-17 350	-9 118			-8 232
Provisions	-17 350	-9 118			-8 232
Valeur nette	86 946	-12 295			99 241

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

Une provision pour dépréciation des films sortis début 2006, Un Ticket pour l'espace et La piste, dont les recettes ne permettront pas de couvrir les coûts de production a été comptabilisée en résultat d'exploitation à hauteur de K€ 9 118.

3.3. Autres immobilisations incorporelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04
		+	-	Autres (1)	
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	1 644	13	-61		1 692
Autres droits incorporels	2 400				2 400
Valeur brute	4 044	13	-61		4 092
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	-1 040	-205	61		-896
Autres droits incorporels	-2 285	-24			-2 261
Amortissements, provisions	-3 325	-229	61		-3 157
Valeur nette	719	-216			935

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.4. Immobilisations corporelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04
		+	-	Autres (1)	
Terrains	20 289		-134		20 423
Constructions et agencements	29 909	825	-1 607	78	30 613
Matériel d'exploitation	1 516	32	-390	1	1 873

Autres immobilisations corporelles	5 199	268	-943		5 874
Immobilisations en cours				-78	78
Valeur brute	56 913	1 125	-3 074	1	58 861
Terrains	-310		134		-444
Constructions et agencements	-16 645	-853	1 621		-17 413
Matériel d'exploitation	-1 228	-85	391	-1	-1 533
Autres immobilisations corporelles	-3 837	-353	938		-4 422
Immobilisations en cours					
Amortissements, provisions	-22 020	-1 291	3 084	-1	-23 812
Valeur nette	34 893	-166	10		35 049

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.5. Mises en équivalence.

	31/12/05	31/12/04
Valeur brute	137 510	132 412
Provisions		
Valeur nette	137 510	132 412

Le suivi des valeurs de ces titres mis en équivalence n'a pas fait apparaître de perte de valeur au 31 décembre 2005.

3.5.1. Quote-part des capitaux propres.

Sociétés	Dernier % de détention	31/12/05	31/12/04
Europalaces sas	34%	136 846	131 783
Lincoln Cinema Associates (USA)	32%	664	629
		137 510	132 412

3.5.2. Quote-part du résultat net.

Sociétés	Dernier % de détention	31/12/05	31/12/04
Europalaces sas	34%	5 063	5 650
Lincoln Cinema Associates (USA)	32%	444	497
		5 507	6 147

3.5.3. Eléments significatifs.

Chiffres significatifs à 100%	Europalaces sas		Lincoln Cinema Associates (USA) (1)	
	31/12/05	31/12/04	31/12/05	31/12/04
Capitaux propres avant résultat (part du groupe)	194 383	177 937	702	716
Résultat net (part du groupe)	14 890	16 618	1 721	1 936

(1) Montants exprimés en milliers d'USD.

3.5.4. Transactions

	31/12/05	31/12/04
Clients	154	15
Autres créances	1 654	5 224
Autres dettes non-courantes	1 786	1 909
Fournisseurs	3	

Autres dettes	140	156
---------------	-----	-----

3.6. Immobilisations financières

	31.12.05	Mouvements de la période			31.12.04
		+	-	Autres (1)	
Titres de participations non consolidés	151		-2		153
Créances rattachées à des participations	30		-2		32
Prêts	509	2	-32		539
Dépôts et cautionnements	147	45	-62		164
Valeur brute	837	47	-98		888
Provisions	-2		16		-18
Valeur nette	835	47	-82		870

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.6.1. Titres de participations non consolidées.

	Pourcentage de participation	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Capitaux propres avant résultat	Résultat
Communication et Participation sa (1)	5%	62	62	1 995	508
Gaumont Musique sarl (2)	100%	53	53	381	13
Autres		36	34		
Total		151	149		

(1) Renseignements financiers au 31/12/04.

(2) Société en liquidation - Renseignements financiers au 31/12/05.

3.7. Créances clients.

	31/12/05	31/12/04
Valeur brute	37 625	47 443
Provisions	-1 623	-3 753
Valeur nette	36 002	43 690
Echéances :		
A moins de 1 an	36 772	
De 1 à 5 ans	853	
A plus de 5 ans		

3.8. Autres créances.

	31/12/05	31/12/04
Immobilisations financières courantes	831	1 957
Avances et acomptes versés	494	1 643
Créances sociales	14	19
Créances fiscales	10 329	9 361
Actif d'impôts exigibles	2 857	1 451
Comptes courants	10 607	14 267
Créances diverses	6 790	6 682
Instruments financiers	6	62
Charges constatées d'avance	1 371	1 590

Valeur brute	33 299	37 032
Comptes courants	-8 953	-8 953
Créances diverses	-2 811	-2 747
Provisions	-11 764	-11 700
Valeur nette	21 535	25 332
Echéances :		
A moins de 1 an	32 570	
De 1 à 5 ans	471	
A plus de 5 ans	258	

3.9. Capitaux propres

3.9.1. Composition du capital. — Le capital au 31 décembre 2005 est composé de 4 221 797 actions d'une valeur nominale de 8 euros, dont 2 642 299 à droit de vote double. Il était composé de 4 131 797 actions, au nominal de 8 euros au 31 décembre 2004.

3.9.2. Plans de souscription d'actions. — Depuis décembre 1987, Gaumont a institué huit plans de souscription d'actions au profit d'un certain nombre de ses salariés, et notamment de ses cadres dirigeants, à l'exception du Président du Conseil de Surveillance qui ne bénéficie d'aucun plan.

Les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

Plans d'option	Attributions				Options		
	Initiales		Ajustées		Annulées	Souscrites	Valides
	Prix	Nombre	Prix	Nombre			
Plan I (décembre 87)	60,98	35 000	21,78	97 141	20 368	76 773	
Plan II (ajusté) (décembre 88)	91,47	5 804	32,62	16 889	13 163	3 726	
Plan III (ajusté) (février 93)	57,93	37 496	21,78	100 001		100 001	
Plan IV (février 95)	38,11	30 000	38,11	30 000		30 000	
Plan V (février 96)	50,31	104 000	50,31	104 000	34 000	50 100	19 900
Plan VI (mars 98)	64,03	168 000	64,03	168 000	71 000	70 000	27 000
Plan VII (avril 02)	48,00	165 000	48,00	165 000	94 500		70 500
Plan VIII (février 05)	64,00	196 750	64,00	196 750	6 500		190 250
Total		742 050		877 781	239 531	330 600	307 650
Capital au 31 décembre 2005 = 4 221 797 actions							
En pourcentage de capital				20,79%	5,67%	7,83%	7,29%

Ainsi qu'exposé à la note 2.16, le plan d'option de souscription attribué au cours de l'exercice 2005 entraîne la comptabilisation d'une charge de personnel correspondant à la juste valeur des services rendus par les salariés en contrepartie des instruments des capitaux propres reçus. Cette charge, qui est étalée sur la durée d'utilisation des droits, soit 4 ans, s'élève à K€ 821 au 31 décembre 2005.

3.9.3. Intérêts minoritaires. — Les intérêts minoritaires comprennent essentiellement la part des minoritaires dans la société Gaumont Pathé Archives.

3.10. Provisions pour risques et charges.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04
		+	(1)	(2)	
Provisions pour retraites et assimilées	1 411	309			1 102
Provisions non-courantes	1 411	309			1 102
Provisions pour litiges			-250	-200	450
Autres provisions	2 014	231	-23	-1 413	3 219
Provisions courantes	2 014	231	-273	-1 613	3 669

Total	3 425	540	-273	-1 613		4 771
Impact sur le résultat d'exploitation		540	-273	-1 613		
Impact sur le résultat financier						
Impact sur le résultat exceptionnel						

(1) Reprises utilisées : qui trouvent une contrepartie totale en compte de charges.
(2) Reprises non utilisées : sans aucune contrepartie en compte de charges.
(3) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures. Le groupe estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

3.11. Dettes financières.

	31/12/05	31/12/04
Lignes de crédit	47 500	73 000
Autres emprunts	195	
Dépôts reçus	39	40
Concours bancaires courants	454	1 853
Total	48 188	74 893
Echéances :		
A moins de 1 an	48 188	
De 1 à 5 ans		
A plus de 5 ans		

En mai 2005, Gaumont a mis en place deux nouvelles lignes de crédit pour un montant total de K€ 25 000. En décembre 2005, la société a renoncé par anticipation à l'ensemble de ces lignes de crédit disponibles à cette date. Par la suite, elle a négocié un crédit syndiqué confirmé de K€ 100 000 pour une durée de trois ans.

Au 31 décembre 2005, Gaumont possède une possibilité de tirage confirmé d'un montant de K€ 52 500.

3.12. Autres passifs.

	31/12/05	31/12/04
Dettes fiscales	198	396
Comptes courants	1 786	1 909
Dettes diverses	1 486	2 973
Total autres passifs-non courants	3 470	5 278
Dettes fournisseurs	14 125	12 898
Dettes sur immobilisations	7 180	6 301
Avances et acomptes reçus	783	779
Dettes sociales	2 830	3 672
Dettes fiscales	1 394	4 484
Passif d'impôts exigibles	108	71
Compte courants	216	245
Dettes diverses	27 094	18 318
Instruments financiers	1	93
Produits constatés d'avance	12 660	14 819
Total autres passifs courants	66 391	61 680
Total	69 861	66 958
Echéances :		
A moins de 1 an	66 296	
De 1 à 5 ans	2 263	

A plus de 5 ans	1 302
-----------------	-------

3.13. Impôts différés.

	31/12/05	31/12/04
Impôts différés actifs	2 804	3 216
Impôts différés passifs	-12 356	-15 304
Dont plus-value long terme sur titres europalaces	-9 554	-12 102
Total impôts différés passifs nets	-9 552	-12 088

Le taux d'imposition différé retenu au 31 décembre 2005 est de 33,84% (taux de droit commun) et de 15% (taux réduit).

Le taux d'imposition différé retenu au 31 décembre 2004 était de 34,34% (taux de droit commun) et de 19% (taux réduit).

Au 31 décembre 2005, Gaumont dispose de K€ 45 338 (31/12/04 : K€ 42 196) de reports déficitaires indéfiniment qui ont donné lieu à la constatation d'impôts différés actif pour un montant de K€ 42 777 (31/12/04 : K€ 38 743) afin de plafonner les impôts différés actif nets des sociétés composant le périmètre d'intégration fiscale à hauteur de leurs impôts différés passif nets (31/12/05 : K€ 2 802 ; 31/12/04 : K€ 3 202).

Les impôts différés actifs des sociétés ne bénéficiant pas du régime d'intégration fiscale s'élèvent à K€ 2 au 31 décembre 2005 (31/12/04 : K€ 14). La baisse du taux d'imposition applicable sur la plus-value constatée au titre de l'apport à EuroPalaces entraîne la constatation d'un produit d'impôt sur l'exercice 2005 de K€ 2 548.

Ventilation des impôts différés :

	31/12/05	31/12/04
Retraite	401	311
Déficits fiscaux activés	14 473	13 302
Réévaluation terrains et constructions	-7 936	-8 130
Amortissements dérogatoires/films	-9 834	-9 349
Plus values long terme sur titres europalaces	-9 554	-12 102
Autres décalages temporaires	2 898	3 880
Impôts différés nets	-9 552	-12 088

4. Notes sur le compte de résultat consolidé.

4.1. Chiffre d'affaires et résultat par secteur d'activité.

4.1.1. Chiffre d'affaires.

	31/12/05	31/12/04
Salles france	12 004	14 402
Vidéo france	28 432	16 500
Télévision france	37 027	38 649
International	18 976	11 942
Autres (1)	3 793	3 405
Total	100 232	84 898
Dont :		
France	81 256	72 956
Export	18 976	11 942

(1) Correspond principalement aux produits dérivés et aux ventes d'images d'archives. En 2005, inclut les refacturations de salaires aux productions.

4.1.2. Résultat d'activité (avant affectation des frais de structure) - résultat d'exploitation.

	31/12/05	31/12/04 (1)
Résultat film	15 201	20 453
Frais de structure	-17 102	-18 365
Résultat d'exploitation	-1 901	2 088

(1) Depuis la publication du rapport de transition, un reclassement du crédit d'impôt cinéma de K€ 202 a été opéré de la rubrique « Impôts » à la rubrique « Autres charges d'exploitation nettes » au 31 décembre 2004 pour des raisons de comparabilité.

4.2. Autres produits des activités ordinaires nets.

	31/12/05	31/12/04
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	701	988
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-325	-346
Total	376	642

4.3. Produits financiers nets.

	31/12/05	31/12/04
Produits de participation		5
Frais financiers activés	2 732	1 933
Autres intérêts et produits assimilés	16	50
Produits des cessions d'immobilisations financières		88
Reprises sur provisions	16	4
Gains de change	154	55
Gains latents liés aux variations de juste valeur	36	
Produits financiers	2 954	2 135
Intérêts et charges assimilées	-40	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-2	-12
Pertes de change	-66	-27
Pertes latentes liées aux variations de juste valeur		-30
Charges financières	-108	-69
Total	2 846	2 066

Les frais financiers activés dépendent des productions de l'exercice.

4.4. Impôts.

4.4.1. Ventilation de la charge ou produit d'impôts.

Décomposition de l'impôt	31/12/05	31/12/04 (1)
Impôts courants	-294	-201
Produit net d'impôts différés	2 537	-20
Total	2 243	-221

(1) Depuis la publication du rapport de transition, un reclassement du crédit d'impôt cinéma de K€ 202 a été opéré de la rubrique « Impôts » à la rubrique « Autres charges d'exploitation nettes » au 31 décembre 2004 pour des raisons de comparabilité.

4.4.1.1. Impôts courants. — La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La société Gaumont ainsi que ses filiales françaises détenues à 95% et plus, depuis au moins un an, ont opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale est composé de Gaumont sa, « Tête de goupe » ainsi que de Gaumont Images sa, Gaumont Images 2 sas, Gaumont Images 3 sas, Gaumont Images 4 sa, Gaumont International sarl, Films du Dauphin sarl, et Prestations et Services sarl.

L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôt générées par l'intégration sont comptabilisées dans les comptes de Gaumont sa.

L'intégration fiscale est sans impact sur la charge d'impôt consolidée.

4.4.1.2. Impôts différés. — La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.17.

4.4.2. Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique.

Preuve d'impôt	31/12/05	31/12/04
----------------	----------	----------

Résultat des sociétés intégrées avant impôt	5 047	9 429
Taux courant de l'impôt applicable à la société mère	33,84%	34,34%
Impôt théorique	-1 708	-3 238
Effet des différentiels de taux des taxations à taux réduits	2 548	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 713	1 940
Effet des différences permanentes et temporaires	-886	279
Effet des différentiels de taux d'imposition entre France et étranger	-34	-34
Effet de l'intégration fiscale	610	832
Charge d'impôt effectivement constatée	2 243	-221
Taux effectif d'impôt		2,35%

4.5. Résultat (part du groupe) par action. — Le résultat (part du groupe) par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social.

Il est par ailleurs donné après effet dilutif de la levée des options de souscription d'actions. Cet effet est le suivant sur le nombre d'actions :

Décomposition de l'impôt	31/12/05	31/12/04
Nombre moyen d'actions de € 8 euros en circulation	4 199 297	4 122 338
Effet dilutif des options de souscription d'actions	307 650	212 900
Nombre moyen d'actions après dilution	4 506 947	4 335 238

5. Autres informations.

5.1. Effectif moyen ventilé par catégorie. — Le tableau ci-dessous présente les effectifs des sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale et de l'intégration proportionnelle (à 100%) pour l'exercice 2004.

	31/12/05	31/12/04
Cadres	57	67
Agents de maîtrise	29	29
Employés	25	30
Total effectif	111	126

5.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et de surveillance. — Au cours de l'exercice 2005, les rémunérations allouées par Gaumont, s'élèvent à, pour les membres des :

— Organes d'administration : K€ 97 ;

Elles correspondent aux jetons de présence pour la période du 1er janvier 2004 au 27 juillet 2004.

— Organes de direction : K€ 230 ;

— Organes de surveillance : K€ 955 ;

Elles incluent K€ 43 au titre des jetons de présence pour la période du 27 juillet 2004 au 31 décembre 2004.

Aucune autre rémunération n'a été versée par les autres sociétés du groupe.

5.3. Engagements et passifs éventuels.

5.3.1. Engagements hors bilan liés à l'activité courante.

	31.12.05	31.12.04
Engagements donnés	39 056	101 750
Nantissements, hypothèques des actifs		50 100
Cession de créances à titre de garantie	17 550	12 300
Autres engagements donnés :		
Contrats de recherche et conception de projets de films	1 350	1 876
Production de films et développement de projets	20 156	37 474
Engagements reçus	106 295	56 080
Crédits bancaires non utilisés	52 500	10 241
Autres engagements reçus :		
Achats de droits et financement de films	53 795	45 839

Au 31 décembre 2005, le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée de K€ 100 000 utilisée à hauteur de K€ 47 500. Elle est assortie de cession de créances à titre de garantie pour K€ 17 550.

Au 31 décembre 2005, Gaumont et ses filiales sont engagées dans la production de films et le développement de projets pour un montant de K€ 20 156. Parallèlement, Gaumont et ses filiales bénéficient d'engagements au titre d'achat de droits et d'apports de coproducteurs sur les films d'un montant de K€ 53 795.

5.3.2. Nantissements des actifs. — Au 31 décembre 2005, les actifs immobilisés du groupe Gaumont (incorporels, corporels et financiers) ne sont pas assortis de nantissements ni d'hypothèques.

5.3.3. Engagements complexes. — Aucun engagement complexe n'a été souscrit par le groupe Gaumont au 31 décembre 2005.

5.3.4. Autres obligations contractuelles.

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes à long terme (1)	5 278	1 808	2 168	1 302
Contrats de location simple	1 730	325	844	561
Total	7 008	2 133	3 012	1 863

(1) Ces dettes figurent au passif du bilan.

Gaumont a donné à Buena Vista International France une garantie de passif sur les comptes de Gaumont Buena Vista International arrêtés au 30 juin 2004 qui prendra fin le 31 décembre 2006.

5.4. Contrôle fiscal. — Le gie Gaumont Columbia TriStar Home Video a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2004.

Gaumont étant membre de ce gie jusqu'au 31 mars 2003, les redressements retenus suite à cette vérification de comptabilité ont eu pour effet de modifier les bases des amortissements réputés différés de K€ 103 au titre du résultat d'ensemble du groupe fiscal, sans impact sur les impôts différés actif.

5.5. Informations concernant les risques de marché.

5.5.1. Risques de liquidité. — Au 31 décembre 2005, le groupe dispos d'une ligne de crédit confirmée pour K € 100 000 dont la maturité est à trois ans. L'utilisation correspondante s'élève à K€ 47 500, soit un taux d'utilisation de 47,5%.

Cette ligne de crédit est assortie de ratios financiers tels que :

- CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts / coût de l'endettement financier net ;
- Dettes financières nettes / CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts ;
- Valeur des principaux actifs du Groupe / dettes financières nettes ;
- Dettes financières / capitaux propres.

5.5.2. Risques de taux.

5.5.2.1. Échéancier des actifs et des dettes financières.

(En milliers d'euros)	31/12/05	Échéancier pour 2005		
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Passifs financiers à taux fixe	-61	-61		
Passifs financiers à taux variable	-48 088	-48 088		
Passifs financiers non exposés	-39	-39		
Passifs financiers	-48 188	-48 188		
Actifs financiers à taux variable	4 962	4 962		
Actifs financiers	4 962	4 962		

5.5.2.2. Échéancier des instruments de couverture.

(En milliers d'euros)	31/12/05	Échéancier pour 2005			Valeur de marché
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 an	
Swap taux fixe	14 933	8 266	6 667		5
Total	14 933	8 266	6 667		5

5.5.2.3. Suivi du risque de taux et sensibilité.

(En milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable	Non exposé	Total
-----------------------	-----------	---------------	------------	-------

Passifs financiers	-61	-48 088	-39	-48 188
Actifs financiers		4 962		4 962
Position nette avant gestion	-61	-43 126	-39	-43 226
Couverture de taux : swaps taux fixe	-14 933	14 933		
Position nette après gestion	-14 994	-28 193	-39	-43 226

Compte tenu du portefeuille des couvertures de taux au 31 décembre 2005, la situation nette après gestion à taux variable est une position passive de K€ 28 193.

Ainsi, une variation instantanée de 1% des taux d'intérêt aurait un impact en année pleine de K€ 282 sur le résultat du groupe.

5.5.3. Risques de change. — Le groupe n'est exposé à aucun risque de change spécifique de manière récurrente. Le groupe peut être exposé à des risques de change temporaires liés à des productions qui se feraient en devises étrangères ou des contrats de vente en monnaies étrangères. Le groupe étudie au cas par cas la nécessité et l'opportunité de mettre en place une couverture de change pour couvrir ces risques.

Position au 31 décembre 2005 :

(En milliers de devises)	Aud	Cad	Gbp	Huf	Jpy	Usd
Actifs	13	40	2	1 375	105	2 406
Passifs		-5	-1			-16
Hors bilan						
Position nette avant gestion	13	35	1	1 375	105	2 390
Couverture						
Position nette après gestion	13	35	1	1 375	105	2 390

L'exposition nette consolidée en devise (contre-valorisée en euros au cours de clôture) est de K€ 2 068.

Au cours de l'exercice 2005, le chiffre d'affaires facturé en monnaie hors zone euro, dont la répartition figure ci-dessous, s'élève à K€ 7 766 soit 7,8% du chiffre d'affaires consolidé.

(En milliers de devises)	Aud	Cad	Chf	Cny	Dkk	Gbp	Jpy	Sek	Usd
Chiffre d'affaires	30	512	392	269	335	38	38 868	101	8 572

5.5.4. Risques sur actions. — Le groupe n'était soumis au cours de l'exercice 2005 écoulé et jusqu'à ce jour à aucun risque de cette nature, ses seules acquisitions de titres consistant en des placements de trésorerie excédentaire en SICAV monétaires.

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	Néant	Néant
Hors bilan	Néant	Néant
Position nette globale	Néant	Néant

5.6. Informations sectorielles. — Le groupe opère dans deux domaines d'activité : la production et la distribution de films via l'ensemble de ses filiales intégrées globalement, et l'exploitation de salles via sa participation au sein d'EuroPalaces. Chacun de ces secteurs est géré séparément. Les éléments d'informations sectorielles concernant ces activités sont les suivants :

Productions et distributions de films :

	31/12/05	31/12/04 (1)
Chiffre d'affaires :		
Salles france	12 004	14 402
Vidéo france	28 432	16 500
Télévision france	37 027	38 649
International	18 976	11 942
Autres (2)	3 793	3 405

	100 232	84 898
Résultat film	15 201	20 453

(1) Depuis la publication du rapport de transition, un reclassement du crédit d'impôt cinéma de K€ 202 a été opéré de la rubrique « Impôts » à la rubrique « Autres charges d'exploitation nettes » au 31 décembre 2004 pour des raisons de comparabilité.
(2) Correspond principalement aux produits dérivés et aux ventes d'images d'archives. En 2005, inclut les refaturations de salaires aux productions.

Exploitation de salles :

	31/12/05	31/12/04
Chiffre d'affaires d'Europalaces	381 237	407 728
Résultat net d'Europalaces	14 890	16 618
Quote-part de Gaumont dans le résultat d'Europalaces	5 063	5 650

5.7. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice. — Les sociétés Gaumont Images, Gaumont Images 2 et Gaumont Images 4 ont été dissoutes, pour les deux premières le 1er janvier 2006 et pour la troisième mi février 2006, avec transmission universelle de leur patrimoine à leur associée unique Gaumont.

Les résultats décevants d'Un ticket pour l'espace et de La piste ont conduit le groupe à comptabiliser une provision pour dépréciation de ces deux films à hauteur de K€ 9 118 dans les comptes 2005.

B. — Comptes sociaux.

I. — Bilan.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/05	31/12/04 Pro forma (1)	31/12/04	31/12/03 Pro forma (1)	31/12/03
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	2.1	77 125	59 210	64 765	44 041	49 862
Autres immobilisations incorporelles	2.2	1 272	374	374	369	369
Immobilisations corporelles	2.3	9 729	9 626	9 626	8 144	8 144
Immobilisations financières	2.4	104 795	103 409	103 409	112 934	112 934
Actif immobilisé		192 921	172 619	178 174	165 488	171 309
Créances clients	2.5	19 251	32 433	32 433	17 379	17 379
Autres créances	2.6	26 502	39 911	39 911	10 004	10 004
Valeurs mobilières de placement					94	94
Disponibilités		3 210	301	301	126	126
Actif circulant		48 963	72 645	72 645	27 603	27 603
Comptes de régularisation actif	2.11.1	1 103	1 468	2 100	1 124	2 181
Total actif		242 987	246 732	252 919	194 215	201 093

Passif	Note	31/12/05	31/12/04 Pro forma (1)	31/12/04	31/12/03 Pro forma (1)	31/12/03
Capital		33 774	33 054	33 054	32 966	32 966
Réserves		39 359	34 987	34 987	34 642	34 642
Report à nouveau		-3 771	20 531	27 409	16 630	22 531
Résultat		2 351	-22 219	-22 910	5 535	6 512
Provisions réglementées		29 064	30 743	30 743	5 613	5 613
Capitaux propres	2.7	100 777	97 096	103 283	95 386	102 264
Provisions pour risques et charges	2.8	3 141	4 773	4 773	4 163	4 163

Dettes financières à long et moyen terme	2.9		1 349	1 349	1 350	1 350
Dettes financières à moins d'un an	2.9	47 959	74 837	74 837	29 660	29 660
Avances et acomptes reçus	2.10	741	615	615	650	650
Dettes fournisseurs	2.10	7 583	8 296	8 296	6 610	6 610
Dettes fiscales et sociales	2.10	3 608	5 528	5 528	3 123	3 123
Dettes sur immobilisations	2.10	7 410	12 082	12 082	11 101	11 101
Autres dettes	2.10	61 993	36 938	36 938	41 998	41 998
Dettes		129 294	139 645	139 645	94 492	94 492
Comptes de régularisation passif	2.11.2	9 775	5 218	5 218	174	174
Total passif		242 987	246 732	252 919	194 215	201 093

(1) Changements de méthodes liés à l'application de nouveaux règlements (cf. § 1.3.1).

II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/05	31/12/04 Pro forma (1)	31/12/04	31/12/03 Pro forma (1)	31/12/03
Chiffres d'affaires	3.1	65 187	72 359	72 359	55 701	55 701
Subventions	3.2	14 163	5 518	5 518	4 254	4 254
Activation de coûts de films		49 374	47 500	47 500	29 820	29 820
Reprises sur provisions		4 309	4 834	10 288	2 335	5 822
Transferts de charges	3.3	619	812	9 672	616	9 387
Autres produits	3.4	7 982	6 771	6 771	5 198	5 198
Produits d'exploitation		141 634	137 794	152 108	97 924	110 182
Achats de marchandises		-751	-424	-424	-521	-521
Autres achats et charges externes		-29 115	-25 367	-23 729	-26 987	-24 822
Impôts, taxes et versements assimilés	3.5	-450	-2 021	-2 021	-1 580	-1 580
Frais de personnel		-8 487	-10 487	-10 487	-9 158	-9 158
Dotations aux amortissements et provisions		-59 916	-43 030	-53 984	-25 399	-35 003
Coûts de films		-46 709	-49 384	-49 384	-30 547	-30 547
Autres charges		-6 509	-7 251	-12 940	-5 694	-9 536
Charges d'exploitation		-151 937	-137 964	-152 969	-99 886	-111 167
Résultat d'exploitation		-10 303	-170	-861	-1 962	-985
Résultat financier	3.6	7 697	8 465	8 465	5 923	5 923
Résultat courant avant impôts		-2 606	8 295	7 604	3 961	4 938
Résultat exceptionnel	3.7	2 223	-32 674	-32 674	1 341	1 341
Impôts	3.8	2 734	2 160	2 160	233	233
Résultat net		2 351	-22 219	-22 910	5 535	6 512

(1) Changements de méthodes liés à l'application de nouveaux règlements (cf. § 1.3.1).

III. — Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	31/12/05	31/12/04 Pro forma (1)	31/12/04	31/12/03 Pro forma (1)	31/12/03
Opérations d'exploitation :					
Résultat de l'exercice	2 351	-22 219	-22 910	5 535	6 512
Dotations nettes aux amortissements et provisions	57 406	55 933	61 433	21 055	27 172
Résultat net des cessions d'immobilisations	-296	11 995	17 684	-2 549	1 293
Retraitement des charges à répartir					-200
Subventions rapportées au compte de résultat	-1 373				
Capacité d'autofinancement	58 088	45 709	56 207	24 041	34 777
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	53 910	-39 216	-39 216	16 270	16 270
(A) Flux net de trésorerie généré par l'activité	111 998	6 493	16 991	40 311	51 047
Opérations d'investissement :					
Cessions d'immobilisations	2 556	1 106	1 106	1 304	1 304
Acquisitions d'immobilisations	-83 111	-52 881	-63 379	-40 726	-51 462
Variation des dettes sur immobilisations	-4 644	936	936	3 938	3 938
(B) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-85 199	-50 839	-61 337	-35 484	-46 220
Opérations de financement :					
Dividendes versés aux actionnaires de Gaumont	-2 479	-1 236	-1 236		
Augmentation de capital	5 488	431	431	38	38
Variation des dettes financières	-25 305	44 799	44 799	-6 749	-6 749
(C) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-22 296	43 994	43 994	-6 711	-6 711
(D) Incidence des fusions	18	57	57	-201	-201
Variation globale de la trésorerie : (A) + (B) + (C) + (D)	4 521	-295	-295	-2 085	-2 085
Trésorerie d'ouverture	-1 536	-1 241	-1 241	844	844
Trésorerie de clôture	2 985	-1 536	-1 536	-1 241	-1 241
Se décomposant en :					
Valeurs mobilières de placement				94	94
Disponibilités	3 210	301	301	126	126
Concours bancaires courants	-225	-1 837	-1 837	-1 461	-1 461

(1) Changements de méthodes liés à l'application de nouveaux règlements (cf. § 1.3.1).

IV. — Annexe aux comptes sociaux.

(Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.)

1. Principes et méthodes comptables.

1.1. Principes généraux. — Les comptes sociaux de Gaumont sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et selon les principes spécifiques des branches professionnelles de l'industrie cinématographique.

En matière d'évaluation des films et de leur amortissement, Gaumont applique les principes adoptés par les grandes sociétés de cinéma internationales et notamment américaines.

1.2. Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes sociaux. — La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3. Comparabilité des comptes.

1.3.1. Changements de méthodes. — Les changements de méthodes comptables suivants résultent de l'application, depuis le 1er janvier 2005, des règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

L'essentiel des frais préliminaires (cf. § 1.5.3.) précédemment inscrits en immobilisations incorporelles et dépréciés sur deux ans ne répondent plus à la définition d'un actif.

Impact sur la situation nette d'ouverture	-807
Valeur brute	-5 403
Provisions	4 596

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) précédemment inscrits dans la valeur brute des films et amortis au même rythme que ces derniers sont désormais comptabilisés en charges. Ce changement de méthode a, par conséquence, un impact sur la valeur brute et sur la valeur d'amortissement des films concernés.

Impact sur la situation nette d'ouverture	-4 748
Valeur brute	-59 779
Amortissements	55 031

Annulation des charges à répartir.

Impact sur la situation nette d'ouverture	-632
---	------

Réévaluation de la durée de vie de certaines constructions qui a conduit à revoir le plan d'amortissement de 25 à 40 ans à compter du 1er janvier 2005.

Impact sur le résultat de l'exercice	101
--------------------------------------	-----

Ces changements de méthodes font l'objet de retraitements dans les comptes Pro forma joints. Ils ne donnent pas lieu à modification de l'impôt exigible.

1.3.2. Changements d'estimation. — Ces changements résultent d'une analyse menée par le groupe dans le cadre de son passage aux normes IFRS. — Le soutien financier du centre national de la cinématographie est désormais reconnu au même rythme que les recettes des films qui le génèrent. Auparavant les subventions pour réinvestissement étaient constatées lorsque le tournage du film concerné était terminé. Ce changement permet une meilleure appréhension des résultats des films sur l'exercice.

— Le chiffre d'affaires télévision France et international n'est désormais comptabilisé qu'après l'ouverture des droits audiovisuels, la société considérant que l'essentiel des risques et avantages est effectivement transféré à ce moment.

— Dans un souci d'améliorer la présentation de son bilan, la société a choisi d'inscrire les « Parts coproducteurs » garanties des Soficas en dettes et non plus en diminution du coût des films. En conséquence, le reversement des parts de recettes auxquelles elles ont droit est imputé directement en diminution de la dette.

1.4. Opérations en devises. — Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits au bilan à l'actif ou au passif en « Comptes de régularisation ». Les pertes de change latentes sont provisionnées.

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles. — Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront à Gaumont sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

1.5.1. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles. — La valeur brute des films et productions télévisuelles comprend le coût de l'investissement réalisé par Gaumont supporté au titre des :

— Productions de films destinées à être exploitées, en France ou à l'étranger, par tous procédés audiovisuels ;

— Coproductions françaises ou étrangères ;

— Acquisitions des droits permettant l'exploitation d'oeuvres audiovisuelles.

Les amortissements sont calculés en appliquant à la valeur nette comptable au 1er janvier le ratio recettes nettes acquises dans l'exercice / recettes nettes totales. Les recettes nettes totales comprennent, sur une durée de dix ans d'exploitation, la part revenant à Gaumont des recettes nettes acquises dans l'exercice et des recettes nettes prévisionnelles. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, en tenant compte des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la date de clôture des comptes. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes nettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

De même, une provision pour dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours s'il s'avère que le budget initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif ou si pour des films ayant été exploités entre la clôture et l'arrêté des comptes, l'estimation des recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement.

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) sont comptabilisés en charges.

1.5.2. Amortissements dérogatoires. — Les amortissements dérogatoires sont la différence entre les amortissements comptabilisés selon les règles énoncées ci-dessus et les amortissements fiscaux calculés selon les règles relatives à l'amortissement des films définies par la direction générale des impôts.

1.5.3. Frais préliminaires. — Les frais préliminaires représentent les frais de recherche de sujets, talents, et repérages nécessaires au développement de la production engagés avant la décision de tournage.

Ces frais préliminaires sont désormais enregistrés en charges de l'exercice.

1.5.4. Autres immobilisations incorporelles. — Les autres immobilisations incorporelles comprennent :

— Les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans ;
 — Les malis techniques dégagés lors d'opérations de transmission universelle de patrimoine ;
 — Les droits musicaux qui sont amortis sur deux ans : 75% la première année et 25% la suivante, ou linéairement sur cinq ans dans le cas de rachat de catalogues.

1.5.5. Immobilisations corporelles. — La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition à l'exception de certaines immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 1978.

La période d'amortissement des immobilisations est fondée sur leur durée prévue d'utilisation.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Durées d'utilisation (en années)	
Constructions	25 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

1.6. Immobilisations financières. — Cette catégorie inclut :

— Les titres de participation : Ils représentent les intérêts de Gaumont dans le capital de sociétés.

Les titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation est comptabilisée.

— Les créances rattachées à des participations, les prêts « Aide à la construction », les autres prêts, les dépôts et cautionnements et les autres immobilisations financières : Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

1.7. Clients et autres créances. — Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

1.8. Valeurs mobilières de placement. — Ce poste est uniquement constitué de parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

1.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie comptabilisée au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les caisses.

1.10. Provisions pour risques et charges. — Une provision pour risques et charges est constituée dès lors que Gaumont a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, au bénéfice de ce tiers, et que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif.

1.11. Engagements de retraite et assimilés. — Les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite de Gaumont vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective de Gaumont. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment :

— Des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel ;

— D'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante-trois ans pour les cadres et agents de maîtrise et un an pour les employés ;

— Du taux de rotation ;

— Des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;

— D'un taux de revalorisation annuel des salaires ;

— De l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques ;

— D'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 4,23% a été retenu au 31 décembre 2005.

Gaumont évalue également ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté. La valeur de ses engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses utilisées pour les évaluations des indemnités de fin de carrière décrites ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes sociaux.

1.12. Soficas. — Les « Parts producteurs » des Soficas garanties par Gaumont sont inscrites pour leur valeur nominale au passif du bilan au poste « Autres dettes courantes ». Les reversements des parts de recettes auxquelles elles ont droit sont imputés directement sur ce poste.

1.13. Chiffre d'affaires.

1.13.1. Salles France. — Les locations de films aux salles de cinéma sont constatées sur la base des locations hebdomadaires.

1.13.2. Télévision France.

1.13.2.1. Pré-ventes. — Les pré-ventes sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats, et à la date d'acceptation du matériel de diffusion.

1.13.2.2. Autres ventes. — Les ventes de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises sont comptabilisées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats de cession, à la date d'acceptation du matériel de diffusion et à partir de l'ouverture des droits.

1.13.3. International. — Les cessions de droits à l'étranger sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'oeuvre, après signature des contrats, à la date de livraison du matériel, à partir de l'ouverture des droits et sur la base des redditions de comptes lorsque le contrat prévoit le versement d'un pourcentage sur les recettes provenant de l'exploitation de l'oeuvre par le client.

1.13.4. Vidéo France. — Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés et des remises accordées aux clients.

Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est inscrit en produits constatés d'avance au bilan au poste « Comptes de régularisation passif ».

1.14. Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie. — Les films sont générateurs de soutien financier du fait de leur exploitation commerciale en salles, de leur diffusion télévisuelle et de leur exploitation vidéo. Le soutien financier à la production, à la distribution et à l'édition vidéo est enregistré au même rythme que le chiffre d'affaires des films qui le génèrent. Il est comptabilisé à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en contrepartie d'une subvention d'exploitation. Le fonds de soutien investi dans la production de nouveaux films est comptabilisé en diminution du poste « Autres créances ».

1.15. Crédit d'impôt cinéma. — Le crédit d'impôt cinéma, octroyé à compter de l'exercice 2004, et visant à encourager les sociétés de production à réaliser sur le territoire français les travaux d'élaboration et de production de leurs oeuvres cinématographiques, est constaté sous la rubrique « Impôts ».

1.16. Produits et charges exceptionnels. — Les produits et charges résultant d'événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires de Gaumont sont considérés comme des éléments exceptionnels. Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles la société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

2. Notes sur le bilan.

2.1. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04	31/12/03
		+	-	Autres (1)		
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	1 201 073	81 443	-59 779	5 133	1 174 276	1 102 524
Frais préliminaires			-5 403		5 403	9 571
Productions en cours	697	697		-4 832	4 832	3 429
Valeur brute	1 201 770	82 140	-65 182	301	1 184 511	1 115 524
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	-1 107 295	-55 108	55 032	-301	-1 106 918	-1 046 438
Frais préliminaires						
Productions en cours						
Amortissements	-1 107 295	-55 108	55 032	-301	-1 106 918	-1 046 438
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	-17 350	-9 118			-8 232	-10 496
Frais préliminaires			4 596		-4 596	-8 728
Productions en cours						
Provisions	-17 350	-9 118	4 596		-12 828	-19 224
Valeur nette	77 125	17 914	-5 554		64 765	49 862

(1) Virements de poste à poste, transmission universelle de patrimoine des Films du Livradois.

Une provision pour dépréciation des films sortis début 2006, Un ticket pour l'espace et la piste, dont les recettes ne permettront pas de couvrir les coûts de production a été comptabilisée en résultat d'exploitation à hauteur de K€ 9 118.

2.2. Autres immobilisations incorporelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04	31/12/03
		+	-	Autres (1)		
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	636	10	-61		687	770
Mali de confusion	935			935		
Autres droits incorporels	707				707	707
Valeur brute	2 278	10	-61	935	1 394	1 477
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	-354	-47	61		-368	-456
Autres droits incorporels	-652				-652	-652
Amortissements, provisions	-1 006	-47	61		-1 020	-1 108
Valeur nette	1 272	-37		935	374	369

(1) Transmission universelle de patrimoine des Films du Livradois.

2.3. Immobilisations corporelles.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04	31/12/03
		+	-	Autres (1)		
Terrains	3 132		-92		3 224	3 224
Constructions et agencements	21 744	824	-2 099	78	22 941	23 229
Matériel d'exploitation	1 178	20	-389		1 547	1 312
Autres immobilisations corporelles	4 443	252	-938		5 129	5 458
Immobilisations en cours				-78	78	
Valeur brute	30 497	1 096	-3 518		32 919	33 223
Terrains	-310		91		-401	-401
Constructions et agencements	-16 298	-636	2 120		-17 782	-18 304
Matériel d'exploitation	-936	-68	391		-1 259	-1 287
Autres immobilisations corporelles	-3 224	-304	931		-3 851	-5 087
Immobilisations en cours						
Amortissements, provisions	-20 768	-1 008	3 533		-23 923	-25 079
Valeur nette	9 729	88	15		9 626	8 144

(1) *Virements de poste à poste.*

2.4. Immobilisations financières.

	31/12/05	Mouvements de la période			31/12/04	31/12/03
		+	-	Autres (1)		
Titres de participations	114 976	5 799	-4	-770	109 951	123 545
Créances rattachées à des participations	1 587	32	-33		1 588	1 556
Prêts	459	2	-31		488	513
Dépôts et cautionnements	85	41	-45		89	41
Autres immobilisations financières	213		-1 744		1 957	397
Valeur brute	117 320	5 874	-1 857	-770	114 073	126 052
Provisions	-12 525	-2 314	453		-10 664	-13 118
Valeur nette	104 795	3 560	-1 404	-770	103 409	112 934

(1) *Transmission universelle de patrimoine des Films du Livradois.*

La société Les Films du Livradois a été dissoute début février 2005 avec transmission universelle de son patrimoine à son associée unique Gaumont. Au cours de l'exercice 2005, Gaumont a acquis 100% des sociétés Gaumont Images sa, Gaumont Images 2 sas, Gaumont Images 3 sas et Gaumont Images 4 sa.

Le poste des « Titres de participations » comprend également les titres de la société EuroPalaces sas (K€ 66 013).

2.5. Créances clients.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Valeur brute (dont produits à recevoir : 1 677)	20 559	35 708	20 233
Provisions	-1 308	-3 275	-2 854
Valeur nette	19 251	32 433	17 379
Echéances :			
A moins de 1 an	19 706		
De 1 à 5 ans	853		
A plus de 5 ans			

2.6. Autres créances.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03

Avances et acomptes versés	342	10 238	191
Créances sociales (dont produits à recevoir : 2)	2	2	8
Créances fiscales	12 343	4 125	2 195
Comptes courants (dont produits à recevoir : 109)	20 385	33 897	15 464
Créances diverses (dont produits à recevoir : 1 596)	5 193	3 348	4 978
Valeur brute	38 265	51 610	22 836
Comptes courants	-8 953	-8 953	-8 953
Créances diverses	-2 810	-2 746	-3 879
Provisions	-11 763	-11 699	-12 832
Valeur nette	26 502	39 911	10 004
Echéances :			
A moins de 1 an	37 816		
De 1 à 5 ans	449		
A plus de 5 ans			

2.7. Capitaux propres.

Evolution des capitaux propres	31/12/05	Mouvements de l'exercice				31/12/04
		Affectation AGO du 2/05/ 05	+	-	Autres (1)	
Capital	33 774		720			33 054
Prime d'émission	16 664		4 768			11 896
Prime de fusion	2 787					2 787
Prime de conversion d'obligations en actions	12					12
Écarts de réévaluation	358					358
Réserves	19 538			(2) -396		19 934
Report à nouveau	-3 771	-25 389	(2) 396		-6 187	27 409
Résultat de l'exercice	2 351	22 910	2 351			-22 910
Provisions réglementées	29 064			-1 679		30 743
Total capitaux propres	100 777	-2 479	8 235	-2 075	-6 187	103 283

(1) Changements de méthode impactant les capitaux propres.

(2) Virements de poste à poste.

Les changements de méthode qui impactent les capitaux propres à l'ouverture concernent l'application des nouveaux règlements sur les actifs (cf. § 1.3.1.). L'application des règles fiscales a entraîné une reprise d'amortissements dérogatoires relatifs à l'actif films à hauteur de K€ 1 679.

2.7.1. Composition du capital. — Le capital au 31 décembre 2005 est composé de 4 221 797 actions d'une valeur nominale de 8 euros, dont 2 642 299 à droit de vote double. Il était composé de 4 131 797 actions, au nominal de 8 euros au 31 décembre 2004.

2.7.2. Plans de souscription d'actions. — Depuis décembre 1987, Gaumont a institué huit plans de souscription d'actions au profit d'un certain nombre de ses salariés, et notamment de ses cadres dirigeants, à l'exception du président du conseil de surveillance qui ne bénéficie d'aucun plan.

Les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

Plans d'option	Attributions				Options		
	Initiales		Ajustées		Annulées	Souscrites	Valides
	Prix	Nombre	Prix	Nombre			
Plan I (décembre 87)	60,98	35 000	21,78	97 141	20 368	76 773	
Plan II (ajusté) (décembre 88)	91,47	5 804	32,62	16 889	13 163	3 726	
Plan III (ajusté) (février 93)	57,93	37 496	21,78	100 001		100 001	
Plan IV (février 95)	38,11	30 000	38,11	30 000		30 000	
Plan V (février 96)	50,31	104 000	50,31	104 000	34 000	50 100	19 900
Plan VI (mars 98)	64,03	168 000	64,03	168 000	71 000	70 000	27 000

Plan VII (avril 02)	48,00	165 000	48,00	165 000	94 500		70 500
Plan VIII (février 05)	64,00	196 750	64,00	196 750	6 500		190 250
Total		742 050		877 781	239 531	330 600	307 650
Capital au 31 décembre 2005 = 4 221 797 actions							
En pourcentage de capital				20,79%	5,67%	7,83%	7,29%

2.8. Provisions pour risques et charges.

	31/12/05	Mouvements de la période		31/12/04	31/12/03	
		+	(2)			
		(1)				
Provisions pour litiges			-250	-200	450	250
Provisions pour pertes de change	54	11	-296		339	221
Autres provisions	1 787	107	-23	-1 413	3 116	3 009
Provisions pour risques	1 841	118	-569	-1 613	3 905	3 480
Provisions pour retraites et assimilées	1 300	432			868	527
Autres provisions						156
Provisions pour charges	1 300	432			868	683
Total	3 141	550	-569	-1 613	4 773	4 163
Impact sur le résultat d'exploitation		539	-273	-1 613		
Impact sur le résultat financier		11	-296			
Impact sur le résultat exceptionnel						

(1) Reprises utilisées : qui trouvent une contrepartie totale en compte de charges.

(2) Reprises non utilisées : sans aucune contrepartie en compte de charges.

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, Gaumont est impliquée dans ou a engagé diverses procédures. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

2.9. Dettes financières.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Lignes de crédit	47 500	73 000	28 199
Concours bancaires courants (dont intérêts courus : 12)	225	1 837	1 461
Autres emprunts (dont intérêts courus : 2)	195		
Avances sur recettes CNC		1 310	1 314
Dépôts reçus	39	39	36
Total	47 959	76 186	31 010
Echéances :			
A moins de 1 an	47 959		
De 1 à 5 ans			
A plus de 5 ans			

En mai 2005, Gaumont a mis en place deux nouvelles lignes de crédit pour un montant total de K€ 25 000. En décembre 2005, la Société a renoncé par anticipation à l'ensemble de ces lignes de crédit disponibles à cette date. Par la suite, elle a négocié un crédit syndiqué confirmé de K€ 100 000 pour une durée de trois ans.

Au 31 décembre 2005, Gaumont possède une possibilité de tirage confirmé d'un montant de K€ 52 500.

Les avances sur recettes du Centre National de la Cinématographie ont été comptabilisées en produits d'exploitation sur la ligne « Subventions ».

2.10. Autres dettes.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Avances et acomptes reçus	741	615	650
Dettes Fournisseurs (dont charges à payer : 3 079)	7 583	8 296	6 610
Dettes sociales (dont charges à payer : 1 671)	2 449	3 126	2 251
Dettes fiscales (dont charges à payer : 367)	1 159	2 402	872
Dettes sur immobilisations (dont charges à payer : 6 033)	7 410	12 082	11 101
Compte courants (dont charges à payer : 1 146)	39 293	25 103	27 979
Dettes diverses (dont charges à payer : 6 646)	22 700	11 835	14 019
Total	81 335	63 459	63 482
Echéances :			
A moins de 1 an	77 865		
De 1 à 5 ans	2 168		
A plus de 5 ans	1 302		

2.11. Comptes de régularisation.

2.11.1. Actif.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Charges constatées d'avance	1 049	1 129	903
Charges à étaler (cf. § 1.3.1.)		632	1 057
Ecarts de conversion actifs	54	339	221
Total	1 103	2 100	2 181
Echéances :			
A moins de 1 an	823		
De 1 à 5 ans	22		
A plus de 5 ans	258		

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des sommes concourant à la constitution du résultat d'exploitation.

2.11.2. Passif.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Produits constatés d'avance	9 690	5 198	170
Ecarts de conversion passifs	85	20	4
Total	9 775	5 218	174
Echéances :			
A moins de 1 an	9 680		
De 1 à 5 ans	95		
A plus de 5 ans			

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des sommes concourant à la constitution du résultat d'exploitation.

3. Notes sur le compte de résultat.

3.1. Chiffre d'affaires.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Salles France	12 004	14 402	6 890
Vidéo France	5 050	3 597	4 552
Télévision France	30 965	42 985	32 246
International	16 738	10 895	10 339
Autres (1)	430	480	1 674

Total	65 187	72 359	55 701
Dont :			
France	48 449	61 464	45 362
Export	16 738	10 895	10 339

(1) *Correspond principalement aux produits dérivés.*

3.2. Subventions. — Ce poste enregistre un fort accroissement lié :

- À la comptabilisation d'avances reçues du Centre National du Cinéma dont les perspectives de remboursement sont faibles ;
- Au changement d'estimation intervenu sur le soutien financier énoncé ci-dessus ;
- À la constatation du soutien financier en fonction des recettes générées sur l'exercice.

3.3. Transferts de charges. — Sur l'exercice 2005, ce poste enregistre, une forte diminution liée à la suppression de l'activation des frais de lancement des films. Les frais activés les exercices précédents s'élevaient à K€ 8 860 en 2004 et K€ 8 571 en 2003.

3.4. Autres produits. — Est notamment enregistré dans ce poste le produit lié aux contrats de Production Fund et de Sale & Lease Back contractés dans le cadre du financement de certains films.

3.5. Impôts, taxes et versements assimilés. — Suite à l'instruction du 21 octobre 2005 relative au calcul de la cotisation minimale assise sur la valeur ajoutée pour les sociétés de production et de distribution de films, la taxe professionnelle est fortement réduite à compter de l'exercice 2005.

3.6. Résultat financier.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Produits de participation	9 511	7 013	9 135
Frais financiers activés	2 210	1 447	944
Autres intérêts et produits assimilés	189	374	27
Produits nets sur cessions de valeur mobilière de placement	11	6	22
Reprises de provisions	749	3 173	7 288
Gains de change	280	77	34
Produits financiers	12 950	12 090	17 450
Intérêts et charges assimilés	-2 721	-1 954	-5 925
Charges de participation		-654	-685
Dotations aux provisions	-2 325	-833	-4 223
Pertes de change	-207	-184	-694
Charges financières	-5 253	-3 625	-11 527
Total	7 697	8 465	5 923

Les frais financiers activés dépendent des productions pendant l'exercice.

Les produits de participation nets incluent principalement les dividendes reçus des sociétés suivantes :

Sociétés	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Gamont Buena Vista International snc		-654	-685
Gaumont Columbia Tristar Home Vidéo gie			2 863
Gaumont Vidéo snc	9 310	5 943	5 760
Gaumont inc. (Usa)		772	
Autres	201	298	512
	9 511	6 359	8 450

3.7. Résultat exceptionnel.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Sur opérations de gestion			2 095
Sur opérations en capital	1 030	1 076	1 098
Reprises de provisions et transferts de charges	1 679	598	240
Produits exceptionnels	2 709	1 674	3 433

Sur opérations de gestion	-1	-2	-409
Sur opérations en capital	-485	-13 671	-387
Dotations aux amortissements et provisions		-20 675	-1 296
Charges exceptionnelles	-486	-34 348	-2 092
Total	2 223	-32 674	1 341

Les éléments significatifs qui constituent le résultat exceptionnel sont :

- Les amortissements dérogatoires sur les films immobilisés qui représentent en 2005 une reprise de provisions de K€ 1 679 contre une dotation de € 20 675 en 2004 et une dotation de K€ 1 040 en 2003 ;
- Un mali de confusion lié à la transmission universelle de patrimoine de la société Les Films du Livradois de K€ 3 résultant de l'annulation des titres détenus sur cette filiale, contre K€ 12 635 pour les transmissions universelles de patrimoine des sociétés Télédis et Cinécomic en 2004 ;
- Une plus-value de cession d'actifs incorporels et corporels de K€ 300.

3.8. Impôts.

3.8.1. Périmètre d'intégration fiscale. — La société Gaumont ainsi que ses filiales françaises détenues à 95% et plus, depuis au moins un an, ont opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale est composé de Gaumont sa, « Tête de groupe », ainsi que de Gaumont Images sa, Gaumont Images 2 sas, Gaumont Images 3 sas, Gaumont Images 4 sa, Gaumont International sarl, Films du Dauphin sarl, et Prestations et Services sarl.

L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôt générées par l'intégration sont comptabilisées dans les comptes de Gaumont sa.

3.8.2. Ventilation de la charge ou produit d'impôts entre résultat courant et résultat exceptionnel.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant :			-745 -1 861
Cours terme	-745		
Long terme	-1 861		
Résultat exceptionnel :			2 225 -2
Cours terme	2 225		
Long terme	-2		
Total	-383		-383
Effets de l'intégration fiscale		610	610
Autres ajustements		-27	-27
Crédit d'impôt cinéma		2 151	2 151
Total	-383	2 734	2 351

3.8.3. Fiscalité différée.

	Accroissement futur d'impôt	Allègement futur d'impôt
Provisions réglementées	9 834	
Charges incorporées dans le coût des films et déduites fiscalement	806	
Autres charges déduites fiscalement	7 360	
Congés payés		103
Organic		41
Retraite		396
Autres charges et provisions non déductibles		5 558
Déficits fiscaux activés		14 473
Total	18 000	20 571

Le taux d'imposition différé retenu au 31 décembre 2005 est de 33,84% (taux de droit commun) et de 15% (taux réduit).
Au 31 décembre 2005, Gaumont dispose de K€ 45 338 de reports déficitaires indéfiniment reportables.

4. Autres informations.

4.1. Éléments concernant les entreprises liées.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Créances rattachées à des participations	1 557	1 556	1 524
Créances clients	2 061	2 502	2 267
Autres créances	9 778	19 631	6 512
Dettes fournisseurs	509	96	25
Dettes sur immobilisations	73	1 070	3 166
Autres dettes	38 233	23 735	22 885
Produits financiers de participation	9 510	7 008	6 270
Autres produits financiers	142	99	2
Charges financières	575	416	383

4.2. Effectif moyen ventilé par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	44	
Agents de maîtrise	22	
Employés	21	12
Total effectif moyen	87	12

4.3. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Au cours de l'exercice 2005, les rémunérations allouées par Gaumont, s'élevaient à, pour les membres des :

— Organes d'administration : K€ 97 ;

Elles correspondent aux jetons de présence pour la période du 1er janvier 2004 au 27 juillet 2004.

— Organes de direction : K€ 230 ;

— Organes de surveillance : K€ 955.

Elles incluent K€ 43 au titre des jetons de présence pour la période du 27 juillet 2004 au 31 décembre 2004.

Aucune autre rémunération n'a été versée par les autres sociétés du groupe.

4.4. Engagements et passifs éventuels.

4.4.1. Engagements hors bilan liés à l'activité courante.

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Engagements donnés	38 122	98 210	64 454
Nantissements, hypothèques des actifs		50 100	25 200
Nantissements des créances	17 550	12 300	
Autres engagements donnés :			
Contrat promotion immobilière europalaces Multiplexe Toulouse Wilson			169
Contrats de recherche et conception de projets de films	1 350	1 876	366
Production de films et développement de projets	19 222	32 079	38 719
Vente de devise à terme (en USD)		1 855	
Engagements reçus	106 265	56 592	85 406
Crédits bancaires non utilisés	52 500	10 241	49 663
Autres engagements reçus :			
Contrat promotion immobilière europalaces Multiplexe Toulouse Wilson			169
Achats de droits et financement de films	53 765	45 839	33 633
Droits à recevoir au titre du fonds de soutien production et distribution films		512	1 941

Au 31 décembre 2005, le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée de K€ 100 000 utilisée à hauteur de K€ 47 500. Elle est assortie de cession de créances à titre de garantie pour K€ 17 550.

Au 31 décembre 2005, Gaumont et ses filiales sont engagées dans la production de films et le développement de projets pour un montant de K€ 19 222. Parallèlement, Gaumont et ses filiales bénéficient d'engagements au titre d'achat de droits et d'apports de coproducteurs sur les films d'un montant de K€ 53 765.

4.4.2. Nantissements des actifs. — Au 31 décembre 2005, les actifs immobilisés de Gaumont (incorporels, corporels et financiers) ne sont pas assortis de nantissements ni d'hypothèques.

4.4.3. Engagements complexes. — Aucun engagement complexe n'a été souscrit par Gaumont au 31 décembre 2005.

4.4.4. Autres obligations contractuelles.

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes à long terme (1)	5 278	1 808	2 168	1 302
Contrats de location simple	93	23	52	18
Total	5 371	1 831	2 220	1 320

(1) Ces dettes figurent au passif du bilan.

Gaumont a donné à Buena Vista International France une garantie de passif sur les comptes de Gaumont Buena Vista International arrêtés au 30 juin 2004 qui prendra fin le 31 décembre 2006.

4.5. Contrôle fiscal. — Le gic Gaumont Columbia TriStar Home Video a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2004.

Gaumont étant membre de ce gic jusqu'au 31 mars 2003, les redressements retenus suite à cette vérification de comptabilité ont eu pour effet de modifier les bases des amortissements réputés différés de K€ 103 au titre du résultat d'ensemble du Groupe fiscal.

4.6. Informations concernant les risques de marché.

4.6.1. Risques de liquidité. — Au 31 décembre 2005, Gaumont dispose d'une ligne de crédit confirmée pour K€ 100 000 dont la maturité est à trois ans. L'utilisation correspondante s'élève à K€ 47 500, soit un taux d'utilisation de 47,5%.

Cette ligne de crédit est assortie de ratios financiers tels que :

- CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts / coût de l'endettement financier net ;
- Dettes financières nettes / CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts ;
- Valeur des principaux actifs du groupe / dettes financières nettes ;
- Dettes financières / capitaux propres.

4.6.2. Risques de taux.

4.6.2.1. Échéancier des actifs et des dettes financières.

(En milliers d'euros)	31/12/05	Échéancier pour 2005		
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Passifs financiers à taux fixe	-61	-61		
Passifs financiers à taux variable	-47 859	-47 859		
Passifs financiers non exposés	-39	-39		
Passifs financiers	-47 959	-47 959		
Actifs financiers à taux variable	3 210	3 210		
Actifs financiers	3 210	3 210		

4.6.2.2. Échéancier des instruments de couverture.

(En milliers d'euros)	31/12/05	Échéancier pour 2005			Valeur de marché
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Swap taux fixe	14 933	8 266	6 667		5
Total	14 933	8 266	6 667		5

4.6.2.3. Suivi du risque de taux et sensibilité.

(En milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable	Non exposé	Total
Passifs financiers	-61	-47 859	-39	-47 959
Actifs financiers		3 210		3 210
Position nette avant gestion	-61	-44 649	-39	-44 749

Couverture de taux : swaps taux fixe	-14 933	14 933		
Position nette après gestion	-14 994	-29 716	-39	-44 749

Compte tenu du portefeuille des couvertures de taux au 31 décembre 2005, la situation nette après gestion à taux variable est une position passive de K€ 29 716.

Ainsi, une variation instantanée de 1% des taux d'intérêt aurait un impact en année pleine de K€ 297 sur le résultat de Gaumont.

4.6.3. Risques de change. — Gaumont n'est exposé à aucun risque de change spécifique de manière récurrente. Gaumont peut être exposé à des risques de change temporaires liés à des productions qui se feraient en devises étrangères ou des contrats de vente en monnaies étrangères. Gaumont étudie au cas par cas la nécessité et l'opportunité de mettre en place une couverture de change pour couvrir ces risques.

Position au 31 décembre 2005.

(En milliers de devises)	Aud	Cad	Gbp	Huf	Jpy	Usd
Actifs	13	40	2	1 375	105	2 406
Passifs		-5	-1			-16
Hors bilan						
Position nette avant gestion	13	35	1	1 375	105	2 390
Couverture						
Position nette après gestion	13	35	1	1 375	105	2 390

L'exposition nette en devise (contre-valorisée en euros au cours de clôture) est de K€ 2 068.

Au cours de l'exercice 2005, le chiffre d'affaires facturé en monnaie hors zone euro, dont la répartition figure ci-dessous, s'élève à K€ 7 766 soit 11,9% du chiffre d'affaires.

(En milliers de devises)	Aud	Cad	Chf	Cny	Dkk	Gbp	Jpy	Sek	Usd
Chiffre d'affaires	30	512	392	269	335	38	38 868	101	8 572

6.4.4. Risques sur actions. — Gaumont n'était soumis au cours de l'exercice 2005 écoulé et jusqu'à ce jour à aucun risque de cette nature, ses seules acquisitions de titres consistant en des placements de trésorerie excédentaire en SICAV monétaire.

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	Néant	Néant
Hors bilan	Néant	Néant
Position nette globale	Néant	Néant

7. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice. — Les sociétés Gaumont Images, Gaumont Images 2 et Gaumont Images 4 ont été dissoutes, pour les deux premières le 1er janvier 2006 et pour la troisième mi février 2006, avec transmission universelle de leur patrimoine à leur associée unique Gaumont.

Les résultats décevants d'Un ticket pour l'espace et de La piste ont conduit Gaumont à comptabiliser une provision pour dépréciation de ces deux films à hauteur de K€ 9 118 dans les comptes 2005.

Tableau des filiales et participations (En milliers d'euros sauf indication contraire).

Sociétés ou groupe de sociétés	Siren	Capital	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
I. Renseignements détaillés :						
A. Filiales (détenues à + de 50%) :						
Filiales françaises :						
Gaumont Images sa :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	390 182 723	9 150	221	100,00	9 152	9 152
Gaumont Images 2 sas :						

30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	389 464 322	11 565	-2 361	100,00	11 826	9 670
Gaumont Images 3 sas :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	393 417 787	4 500	342	100,00	4 573	4 573
Gaumont Images 4 sa :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	393 928 916	6 096	-1 933	100,00	6 096	4 188
Gaumont International sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	340 538 693	45	15	100,00	1 552	257
Les Films du Dauphin sarl :						
5, rue du Colisée - Paris	352 072 904	80	1 938	100,00	4 323	2 842
Prestations et Services sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	612 022 004	16	741	100,00	2 271	754
Les Films du Loup snc :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	322 996 257	48	17	99,97	4 369	204
Forest sci :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	785 421 801	14		99,89	14	14
Gaumont Vidéo snc :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	384 171 567	8		99,80	8	8
Editions La Marguerite sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	602 024 150	8	884	70,00	4	4
Gaumont Pathé Archives sas :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	444 567 218	5 945	80	57,50	3 418	3 418
Filiales étrangères :						
Gaumont inc.						
322 west 57th Street - New York	Etats-Unis	usd 1 510	usd 817	100,00	1 321	1 321
B. Participations (détenues entre 10% et 50%) :						
Sociétés françaises :						
Europalaces sas :						
21, rue François 1er - Paris	392 962 304	146 019	240 362	34,00	66 013	66 013
II. Renseignements globaux :						
A. Filiales non reprises au paragraphe I :						
Filiales étrangères (ensemble)					15	12
B. Participations non reprises au paragraphe I :						
Sociétés françaises (ensemble)					21	21
					114 976	102 451

Sociétés ou groupe de sociétés	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfices ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
I. Renseignements détaillés :						
A. Filiales (détenues à + de 50%) :						
Filiales françaises :						
Gaumont Images sa :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	4			646		
Gaumont Images 2 sas :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly			368	-52		
Gaumont Images 3 sas :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	14		51	101		
Gaumont Images 4 sa :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly				24		
Gaumont International sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	91			197		
Les Films du Dauphin sarl :						
5, rue du Colisée - Paris	157		1 594	824		
Prestations et Services sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly				-2		

Les Films du Loup snc :			154	139	231	
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly						
Forest sci :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly	1 557			62	63	
Gaumont Vidéo snc :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly			27 862	9 328	5 943	
Editions La Marguerite sarl :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly			48	44		
Gaumont Pathé Archives sas :						
30 Avenue Charles de Gaulle - Neuilly			2 594	198		
Filiales étrangères :						
Gaumont inc. :						
322 west 57th Street - New York	2			usd 216		
B. Participations (détenues entre 10% et 50%) :						
Sociétés françaises :						
Europalaces sas :						
21, rue François 1er - Paris			381 237	14 890		
II. Renseignements globaux :						
A. Filiales non reprises au paragraphe I :						
Filiales étrangères (ensemble)	4 625					Le montant de € 4 625 est provisionné à 100%
B. Participations non reprises au paragraphe I :						
Sociétés françaises (ensemble)	1 654					
	8 104				6 237	

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (En euros) :

Nature des indications	31/12/05	31/12/04	31/12/03	31/12/02	31/12/01
I. Situation financière en fin d'exercice :					
A) Capital social	33 774 376	33 054 376	32 966 376	32 953 528	32 952 416
B) Nombre d'actions émises	4 221 797	4 131 797	4 120 797	4 119 191	4 119 052
II. Résultat global des opérations effectives :					
A) Chiffre d'affaires hors taxes	61 128 980	72 358 645	55 700 682	60 911 955	82 542 470
B) Bénéfice avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	50 978 513	43 433 783	33 450 202	37 384 011	64 614 551
C) Impôts sur les bénéfices	2 734 020	2 160 345	233 017	271 199	248 672
D) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
E) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2 350 356	-22 909 626	6 511 612	-13 399 392	36 398 746
F) Montant des bénéfices distribués	2 479 078	1 236 239			
III. Résultat des opérations réduit a une action :					
A) Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	15,13	11,03	8,17	9,14	15,75
B) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,56	-5,54	1,58	-3,25	8,84
C) Dividende net versé à chaque action	0,60	0,30			
IV. Personnel :					
A) Nombre de salariés (effectif moyen)	87	86	93	102	126
B) Montant de la masse salariale	6 279 540	8 157 334	6 721 480	6 663 873	8 932 545
C) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	2 207 808	2 329 406	2 437 172	2 334 339	3 161 545

V. — Projet d'affectation du résultat.

Le Directoire,

— Après avoir pris acte des changements de méthodes comptables résultant de l'application des règlements 2002-10 et 2004-06 du Comité de Réglementation Comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, et après avoir constaté leur impact négatif sur les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice 2005 de € 6 186 133,66,

— Propose à l'Assemblée Générale Ordinaire :

– D'affecter le bénéfice net social de € 2 350 355,92 au report à nouveau, dont le montant débiteur sera ainsi ramené de € 3 770 027,02 à € 1 419 671,10 ;

– De distribuer un dividende de € 2 533 078,20 (soit € 0,60 par action) à prélever sur le poste "Autres réserves" qui passera de € 15 754 250,03 à € 13 221 171,83 ;

– Et de déléguer au Directoire tous pouvoirs pour fixer la date et les modalités de paiement du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercices	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
2002	4 119 191 de € 8			
2003	4 120 797 de € 8	€ 0,30	€ 0,15	€ 0,45
2004	4 131 797 de € 8	€ 0,60		€ 0,60

0604033